



15ème législature

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Question N° : 1919 | De M. Joachim Son-Forget (UDI et Indépendants - Français établis hors de France) | Question au gouvernement |
| Ministère interrogé > Armées | | Ministère attributaire > Armées |
| Rubrique >terrorisme | Tête d'analyse >Lutte contre le terrorisme | Analyse > Lutte contre le terrorisme. |
| Question publiée au JO le : 15/05/2019 Réponse publiée au JO le : 15/05/2019 page : 4370 | | |

Texte de la question

Texte de la réponse

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Joachim Son-Forget.

M. Joachim Son-Forget. Monsieur le Premier ministre, le symbole est fort : les premiers maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello ne sont ni plus ni moins que les héritiers du seul bataillon français débarqué en Normandie le 6 juin 1944, le commando Kieffer. À l'époque, déjà, pour la liberté de leurs concitoyens, de jeunes gens acceptaient de payer le prix de leur vie. Hubert, Jaubert, Trépel – dont je porte l'insigne sur ma veste aujourd'hui –, Penfentenyo, de Montfort, Kieffer, Ponchardier : le devoir de mémoire s'inscrit à Lorient et à Saint-Mandrier jusque dans le nom des unités au sein desquelles ces braves servent.

L'esprit de corps, faire au lieu de commenter, de la modestie, de la grandeur d'âme, de la passion, de l'abnégation, une vie ancrée dans présent, l'excellence des unités ESNO et CTLO, spécialisées l'une dans la neutralisation et l'observation, l'autre dans le contre-terrorisme et la libération d'otages, des missions dans la profondeur que peu d'armées dans le monde savent mener : voilà comment je peux évoquer les nombreux amis que j'ai la chance d'avoir au sein de nos forces spéciales, notamment des commandos marine. Je n'oublie pas dans mon hommage les autres hommes du Commandement des opérations spéciales, terriens et aviateurs.

Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous poser deux questions, dans le prolongement de mes réflexions au contact de ces hommes.

Premièrement, pouvons-nous réduire encore l'aléa de missions qui, certes, seront toujours risquées ? Pouvons-nous donner plus de flexibilité dans l'accès à l'innovation s'agissant du matériel à destination des opérateurs, pour les achats ainsi que pour l'homologation du matériel déjà à disposition, mais adapté à d'autres usages ?

Deuxièmement, suivant l'exemple qui se développe au Sahel sous l'impulsion du GCOS, l'officier général



commandant les opérations spéciales, et comme le Président de la République en a la volonté s'agissant des projets franco-allemands d'industrie de défense, ne pourrions-nous pas unifier à l'échelon européen nos capacités d'intervention et de renseignement dans le domaine du contre-terrorisme et de la libération d'otages ?

Pour conclure, je voudrais rappeler qu'avant d'accomplir leur mission, les commandos marine donnent plus que le meilleur d'eux-mêmes jusqu'à l'obtention du béret vert (M. Joachim Son-Forget en brandit un), à l'issue d'un stage commando d'une dureté extrême, qui fédère des hommes de tous grades. À l'issue de cette formation, ils gagnent le droit de protéger leur pays et leurs concitoyens sans distinction, pour que ces derniers puissent vivre en sécurité, même si c'est parfois, malheureusement, dans l'insouciance et la velléité. Tirons-en des leçons dans la vie civile. Soyons à la hauteur de nos héros en lutte contre le terrorisme islamiste aujourd'hui, pour que nous les méritions, de leur vivant comme dans leur mort. (*Mme Laure de La Raudière, Mme Josy Poueyto et M. Jean Lassalle applaudissent.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. En cette journée d'hommage national, je tiens tout d'abord à saluer la mémoire des deux premiers maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello. Ils ont été au bout de leur engagement. Ils ont donné leur vie pour permettre la libération de quatre otages.

Je veux ici exprimer la reconnaissance de la nation, la fierté des armées et l'immense tristesse de la communauté militaire. La France a perdu deux de ses fils. Vous me permettrez d'adresser toutes mes pensées à leurs familles, à leurs proches et à leurs frères d'armes. (Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent.)

Je vais maintenant répondre rapidement à vos questions. Réduire l'aléa et le risque est le fruit de plusieurs facteurs. L'innovation en est un. Cette innovation est inscrite dans l'ADN du Commandement des opérations spéciales, ainsi que dans sa devise : « Faire autrement ». Les forces spéciales jouent un rôle d'éclaireurs en imaginant de nouveaux concepts, ainsi que de nouveaux équipements. Elles constituent un laboratoire pour tester les innovations et pouvoir ensuite en faire bénéficier l'ensemble des armées.

En matière de lutte contre le terrorisme, nous avons atteint un niveau de coopération exceptionnel, avec nos alliés non seulement américains, mais également britanniques, espagnols et suédois.

Pour terminer, vous pouvez être certains que nos forces spéciales font référence parmi les forces spéciales européennes et qu'elles jouent un rôle de leader. Vous l'avez dit, peu d'armées dans le monde sont capables de réussir une opération aussi complexe que celle qui a été conduite au Burkina Faso. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes UDI-Agir, LT, LR, SOC et parmi les députés non inscrits.)